

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20272**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien bâtiment basse consommation - Technicien BBC

Nouvel intitulé : Chef d'équipe construction durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT)
de la Drôme

Le Président de la CCI

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien est chargé de toutes les étapes techniques de la mise en oeuvre des travaux de mise en oeuvre de l'enveloppe du bâtiment en neuf et rénovation, en particulier au moyen de matériaux isolants renouvelables.

Il participe à la planification et l'organisation du chantier qui sont élaborées à partir du diagnostic technique, bioclimatique du bâtiment en lien avec la sécurité et l'ensemble des corps de métier du chantier. Il est chargé ensuite de réaliser avec son équipe l'enveloppe isolée et étanche du bâtiment en prenant en compte les réseaux fluides et de courants. Maillon clef de la mise en oeuvre sur le terrain des actions concrètes visant à concilier « bâtiment », « qualité » et « énergie », il est l'interface entre les concepteurs de bâtiments, les équipes de terrain, les entreprises du bâtiment et les usagers.

Ses principales activités concernent :

- Elaborer le diagnostic du bâti
- Piloter les interventions
- Conduire et réaliser les travaux
- S'informer et communiquer

Les compétences attestées du technicien bâtiment basse consommation sont tout d'abord d'analyser les caractéristiques thermiques/hygro-métriques du bâti en fonction de caractéristiques des matériaux le constituant, des plans et de l'environnement du bâti. Il va analyser ces paramètres en prenant en compte les textes réglementaires et proposera un diagnostic et des propositions d'objectif thermique du bâti (en rénovation ou en neuf). En fonction de ces objectifs énergétiques, il proposera des solutions techniques performantes permettant de les atteindre en veillant à respecter la sécurité et en planifiant des moyens humains et techniques adéquats dans un temps donné. Il veillera pendant le chantier au respect de cette planification et proposera des mesures correctives si besoin. Durant le chantier il mettra en oeuvre des techniques d'enveloppe du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air, espaces pour le passage des gaines) avec les ouvriers qu'il encadre et encadrera la mise en oeuvre du gros oeuvre (maçonnerie, bois et intégration menuiseries) en respectant les normes et règles du bâtiment. Enfin, la dernière compétence attestée sera la capacité à réaliser un rapport de synthèse en amont et aval de l'opération et pour cela d'utiliser les différents moyens d'information et de communication mis à sa disposition.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

bâtiment, écoconstruction et rénovation

Le titre de **Technicien bâtiment basse consommation vise le métier de :**

- technicien au sein d'entreprises du bâtiment du secteur privé, sous l'appellation **d'ouvrier qualifié en enveloppe du bâtiment, chef d'équipe ou chef de chantier**

Le technicien bâtiment basse consommation est employé par :

- des entreprises générales qui intègrent l'ensemble des corps de métier du bâtiment,
- des entreprises artisanales spécialisées ayant besoin d'une vision globale du bâti,
- plus rarement, il exercera dans une collectivité territoriale ou un point information énergie dans le but de conseiller les clients sur la rénovation de l'enveloppe de leur habitat

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1607 : Pose de fermetures menuisées

F1604 : Montage d'agencements

F1703 : Maçonnerie

F1501 : Montage de structures et de charpentes bois

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'appuie sur l'évaluation des compétences repérées dans les quatre blocs d'activités du référentiel :

- **Elaborer le diagnostic du bâti**
- **Piloter les interventions**

- **Conduire et réaliser les travaux**
- **S'informer et communiquer**

Le titre peut être obtenu en suivant un cycle de formation. Dans ce cas les compétences font l'objet d'évaluation sous forme de mise en situation réelle en cours de formation et de mise en situation professionnelle en fin de parcours. Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider les quatre blocs d'activités.

Le titre peut aussi être obtenu en partie (4 blocs d'activités) ou en totalité dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience. Un dossier est constitué par le candidat. Ce dossier est soutenu auprès d'un jury. Les blocs d'activités non validés peuvent l'être dans un délai de 5 ans en complétant le dossier, en apportant les éléments complémentaires ou en passant les évaluations en situation correspondantes après avoir éventuellement suivi un cycle de formation.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
Après un parcours de formation continue	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
En contrat de professionnalisation	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé Technicien bâtiment basse consommation (BBC) avec effet au 01 juin 2008, jusqu'au 12 mai 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien bâtiment basse consommation - Technicien BBC" avec effet au 12 mai 2014., jusqu'au 29 novembre 2017.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

45 certifiés par an

Autres sources d'information :

[CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DROME](#)

[NEOPOLIS](#)

[DROME CCI FORMATION](#)

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de la Drôme : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [VALENCE]

NEOPOLIS / CCID

1 rue Marc Seguin, 26300 Alixan

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

NEOPOLIS / CCID

1 rue Marc Seguin, 26300 Alixan

BATIPOLE

ZI Batipole, 11300 Saint-Martin-de-Villereglan

ETUDES ET CHANTIER BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

3 rue Jean Lemaistre - 35000 Rennes

FONDATION D'AUTEUIL

CFC St Jacques

85 rue Koenig

59136 WAVRIN

Historique de la certification :

Certification précédente : [Technicien bâtiment basse consommation \(BBC\)](#)

Certification suivante : [Chef d'équipe construction durable](#)